



# COMMUNE DE SAINT-MARTIN-D'ESTREUX

## ÉTUDE PRÉALABLE D'AMÉNAGEMENT DE BOURG

DIAGNOSTIC – 13/10/2025





# PRÉAMBULE

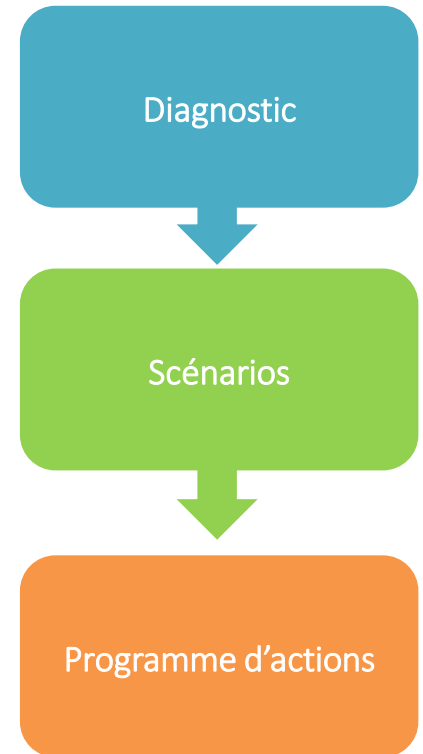
## LES ÉTAPES DE L'ÉTUDE

- Réaliser un diagnostic, sur la base d'un état des lieux permettant de qualifier les évolutions en cours et les facteurs qui les sous-tendent.

Il s'agit ainsi de qualifier la dévitalisation et d'identifier les leviers d'une stratégie de reconquête en intégrant dans l'analyse et la réflexion collective toutes les composantes de la vie locale à partir d'une approche fondée sur les usages.

- Sur cette base, établir des scénarios permettant aux élus de se positionner par rapport à des orientations et objectifs pertinents afin de définir des orientations fortes permettant de fonder l'action de la commune et de ses partenaires.

- Définir un projet de développement donnant une vision de la commune à long terme, puis décliner ce projet dans un programme d'actions phasé dans le temps.





# CONTEXTE

## DES ÉTUDES ET TRAVAUX À PRENDRE EN COMPTE

La précédente étude d'aménagement du bourg a été élaborée en 2005, depuis, plusieurs actions ont été réalisées :

- En 2006 et 2007 : aménagement de la petite rue de Saint-Martin, rue et Place de la Bascule
- En 2008 : Place du Puits

En 2012 : rue du commerce depuis la Place du Puits jusqu'à l'ancienne RN7 avec sécurisation de l'intersection





# CONTEXTE

## DES ÉTUDES ET TRAVAUX À PRENDRE EN COMPTE

Plus récemment, la commune a réalisé d'autres aménagements :

En 2017 : création d'une promenade permettant de relier le bourg et la zone de loisirs avec une passerelle sur l'étang communal, création d'un nouveau lotissement,

En 2022 : réaménagement de la Place Belle Campagne avec désimperméabilisation, aménagement d'une zone 30, aménagement des espaces publics de part et d'autre de l'église (en régie),

En 2023 : enfouissement des réseaux secs allée des Rocs, modification de l'éclairage public





# CONTEXTE

---

## LA COMMANDE

Le périmètre de l'étude concerne l'ensemble du bourg, et cible en particulier :

- L'aménagement de l'ancienne RN7 de l'entrée à la sortie de l'agglomération,
- L'aménagement de la Place Monot et la reprise des parties déjà aménagées depuis 2005.

Les élus s'interrogent sur la nécessité d'un traitement global du bourg, permettant de modifier certains revêtements dont l'entretien s'est avéré complexe et d'intégrer de nouvelles réglementations dans un objectif de développement durable.

L'opportunité d'une réorganisation de la circulation et du stationnement sera étudiée.



# CONTEXTE

---

## LES OBJECTIFS

L'objectif est de renforcer l'attractivité et le dynamisme du centre-bourg, en traitant de manière transversale plusieurs enjeux :

- Conforter la centralité du cœur de bourg
- Améliorer la sécurité des différents usagers de l'espace public et de la voirie
- Diminuer l'impact de la circulation automobile
- Préserver le caractère rural de la commune, tout en assurant une intégration harmonieuse du bourg dans l'environnement



---

# DIAGNOSTIC

## ANALYSE GÉNÉRALE



# CONTEXTE

## HISTOIRE, ÉTYMOLOGIE

Le nom “Saint-Martin-d’Estreaux” provient de « Sanctus Martinus » (Saint Martin) associé à *d’Estreaux* (de Strata, “la grande route” en latin).

En effet, le bourg s’est longtemps structuré autour d’une voie de passage majeure — d’abord route romaine, puis route royale, et par la suite la célèbre **Nationale 7** qui traversait le village jusqu’à sa déviation.

La mise en place d’un contournement a permis de réduire la circulation directe au centre et de retrouver un peu de tranquillité pour les habitants.





# CONTEXTE

---

## PATRIMOINE

**Église Saint-Martin** : édifice religieux principal de la commune.

**Monument aux morts pacifiste** : un des éléments les plus singuliers de la commune. Contrairement à la plupart des monuments aux morts, celui de Saint-Martin-d'Estreaux porte des inscriptions à caractère pacifiste (parmi lesquelles “Maudite soit la guerre et ses auteurs,” etc.).

**Château de Châteaumorand** : localisé sur la commune.

**Tunnel ferroviaire de Saint-Martin-d'Estreaux** : sur la ligne ferroviaire entre Moret – Veneux-les-Sablons et Lyon-Perrache, un tunnel de ~ 1 380 m traverse le territoire communal.



# CONTEXTE

## CONTEXTE INTERCOMMUNAL

Commune	Département	Population légale 2022 (INSEE)	Remarques / particularités
<b>Saint-Martin-d'Estreaux</b>	Loire	862	Commune rurale, densité faible Commerces et services
La Pacaudière	Loire	1083	Plus peuplée que Saint-Martin-d'Estreaux Commerces et services
Le Crozet	Loire	252	Commune de taille modeste
Sail-les-Bains	Loire	210	Commune de taille modeste
Andelaroche	Allier	222	Commune de l'Allier voisine
Châtelus	Allier	115	Très petite commune voisine
Saint-Pierre-Laval	Allier	375	L'urbanisation du bourg de Saint-Martin d'Estreaux s'étend sur une partie de la commune de Saint Pierre-Laval



# ACTIVITÉS

## LISTE DES COMMERCES / SERVICES





# ACTIVITÉS

---

## LISTE DES COMMERCES / SERVICES





# EQUIPEMENTS PUBLICS

## LISTE DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- Mairie
- La Poste
- Salle des fêtes, salle des sociétés, salle des jeunes
- Médiathèque
- Maison médicale
- Gîte communal
- Equipements sportifs

## LISTE DES ASSOCIATIONS

ACPG CATM	ALAMPSME	ASSM BASKET	ASSM BOULES	CLUB DE JUDO	CLUB DE LA JOIE DE VIVRE	ECOLE DE MUSIQUE	GYM TONIC
LES AMIS DU LIVRE	LES PALETTES COMPLICES	NORD ROANNAIS FOOT	PARTAGE ET DETENTE	SOCIETE DE CHASSE COMMUNALE	SOS SANG	SOU DES ECOLES	LE CLUB DES JEUNES DE LA 7



## LE PADD 2015-2025

### **Axe n°1 : Renforcer l'attractivité résidentielle de la commune en confortant la qualité de vie du bourg**

- 1-1. Enrayer le phénomène de décroissance tout en contenant le développement urbain*
- 1-2. Permettre la réalisation d'un parcours résidentiel, gage d'attractivité du territoire*
- 1-3. Promouvoir une urbanisation moins consommatrice d'espace et respectueuse de l'Environnement*
- 1-4. Poursuivre la mise en valeur du bourg et maintenir la morphologie et les caractéristiques architecturales du bourg*

### **Axe n°2 : Maintenir et conforter le tissu économique local et les services à la personne**

- 2-1. Maintenir l'offre commerciale et les services de proximité du bourg*
- 2-2. Réinvestir les bâtis industriels et artisanaux vacants*
- 2-3. Maintenir les activités agricoles, premier secteur d'activités de la commune, et permettre leur développement*
- 2-4. Développer les potentiels touristiques de la commune*

### **Axe n°3 : Protéger les espaces naturels et paysagers, garants de la fonctionnalité écologique du territoire**

- 3-1. Maintenir les caractéristiques paysagères et identitaires*
- 3-2. Préserver les espaces de « nature ordinaire »*
- 3-3. Identifier les corridors écologiques supra-communaux et maintenir leur fonctionnalité*



## LE PADD 2015-2025

### **Axe n°1 : Renforcer l'attractivité résidentielle de la commune en confortant la qualité de vie du bourg**

#### *1-1. Enrayer le phénomène de décroissance tout en contenant le développement urbain*

Le diagnostic communal (cf. Pièce n°1 du P.L.U : Rapport de Présentation) a mis en évidence la baisse constante de la population depuis les années 1975.

Comptant 1 438 habitants en 1975, St-Martin d'Estreaux a vu sa population chuter de 38%, passant à 887 habitants en 2014.

La diminution du nombre d'habitants se poursuit avec 862 habitants en 2022 (dernières données INSEE).

Ce phénomène de décroissance s'explique avant tout par un solde migratoire négatif (plus de départs que d'arrivées sur la commune). Le renouvellement de la population n'étant pas assuré, la commune est marquée par un phénomène de vieillissement de la population.

Ces constats témoignent d'une perte d'attractivité résidentielle de la commune.

*Le PADD fixe l'objectif suivant :*

**le maintien de la population actuelle et l'accueil de 57 logements sur la période 2015-2030 dont 43 nouveaux logements sur la période 2015-2025.**



# URBANISME

## LE PADD 2015-2025

### **Axe n°1 : Renforcer l'attractivité résidentielle de la commune en confortant la qualité de vie du bourg**

*1-2. Permettre la réalisation d'un parcours résidentiel, gage d'attractivité du territoire*

*1-3. Promouvoir une urbanisation moins consommatrice d'espace et respectueuse de l'Environnement*

*Le PADD fixe les objectifs suivants :*

Une diversification de l'offre de logements. Les 43 nouveaux logements prévus sur la période 2015-2025 doivent, de par leur forme, leur taille ou encore leur statut d'occupation, permettre d'assurer la réalisation d'un parcours résidentiel sur la commune.

le développement urbain fixé dans le P.A.D.D vise à tendre vers la répartition suivante : 15% d'habitat collectif et 85% d'habitat individuel tout en conservant les caractéristiques rurales de la commune.

Réinvestir prioritairement le parc de logements existants. Ainsi, un quart des besoins en logements fixés pour la période 2015-2030 correspond à du bâti mobilisable issu du parc de logements actuels.

*Quel bilan ?*

*Quelle évolution constatée ?*



# URBANISME

## LE PADD 2015-2025

### Axe n°1 : Renforcer l'attractivité résidentielle de la commune en confortant la qualité de vie du bourg

*Le PADD fixe les objectifs suivants :*

afin de permettre l'accueil des 43 nouveaux logements fixés sur la période 2015-2025, le P.A.D.D fixe l'ouverture à l'urbanisation de 3,2 hectares.

- urbaniser en priorité les dents creuses situées dans le tissu urbanisé tout en préservant les cônes de vue identifiés dans le diagnostic sur la silhouette du bourg ;
- contenir le développement des hameaux. Conformément à la nouvelle réglementation en vigueur, seule une extension et une annexe mesurées du bâti existant seront autorisées.

- Limiter les émissions de gaz à effet de serre en concentrant le développement urbain dans le centre-bourg.

- Urbaniser en priorité les secteurs déjà desservis en assainissement collectif

- Veiller à la gestion des eaux pluviales dans les nouvelles opérations d'aménagement et limiter l'imperméabilisation du sol

*Quel bilan ?  
Quelle évolution constatée ?*



# URBANISME

## LE PADD 2015-2025

### Axe n°1 : Renforcer l'attractivité résidentielle de la commune en confortant la qualité de vie du bourg

*Le PADD fixe les objectifs suivants :*

Si la mise en place d'actions en matière de politique de l'habitat participent à la mise en valeur du cadre bâti, ce dernier est également dépendant de l'urbanité au sens large. Aussi, le P.A.D.D vise à :

**-Poursuivre la mise en valeur des espaces publics dans la continuité des études d'aménagement de bourg et étoffer le réseau modes doux intra-bourg.**

Il s'agit de mettre en valeur la Place Belle Campagne ou encore la Place des Gouttes.

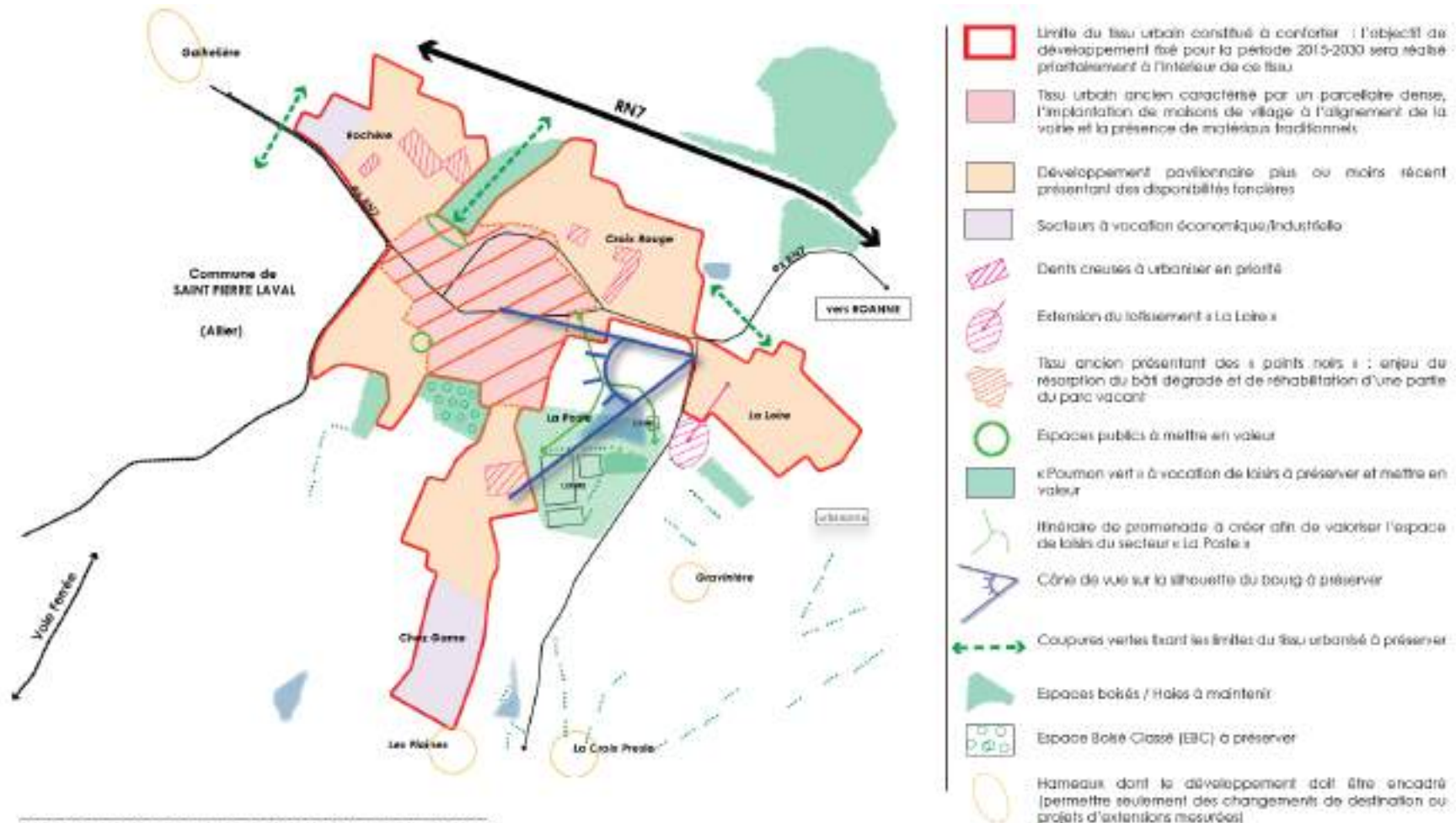




# URBANISME

## LE PADD 2015-2025

**Axe n°1 : Renforcer l'attractivité résidentielle de la commune en confortant la qualité de vie du bourg**





# URBANISME

## LE PADD 2015-2025

### Axe n°2 : Maintenir et conforter le tissu économique local et les services à la personne

Le PADD fixe les objectifs suivants :

**Conserver et conforter l'offre de commerces et de services de la Rue des Commerces, afin de maintenir la vie locale et l'attractivité du bourg**

**Faciliter l'accès à ce tissu en étoffant le réseau modes doux (il s'agit, au travers des Orientations d'Aménagement et de Programmation, de créer des connexions piétonnes entre le centre-bourg et les futures constructions) ; en valorisant la présence d'une ligne de proximité n°22 (cette dernière étant actuellement presque inutilisée) et en maintenant une bonne capacité de stationnement dans le bourg.**

Outre des actions en faveur du tissu commercial, l'attractivité du bourg passe également par :

**Le maintien et le renforcement des équipements publics (il s'agit notamment de sécuriser les effectifs de l'école afin d'éviter une fermeture de classe) et des services à la personne.**

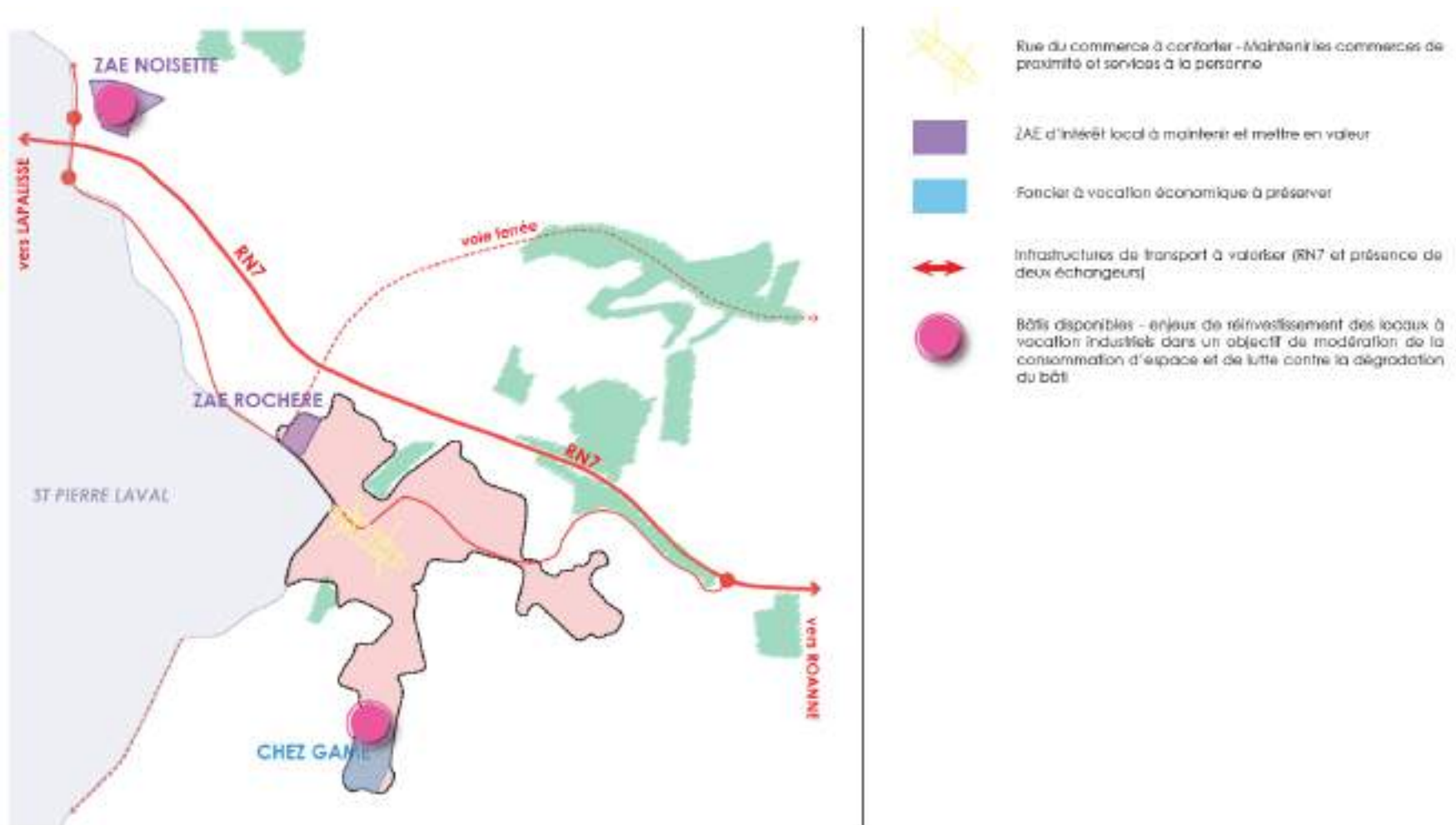
**La population saint martinoise est marquée par un phénomène de vieillissement (40% a plus de 60 ans), aussi la commune souhaite-t-elle maintenir les services para-médicaux existants et permettre leur développement si nécessaire.**



# URBANISME

## LE PADD 2015-2025

### Axe n°2 : Maintenir et conforter le tissu économique local et les services à la personne

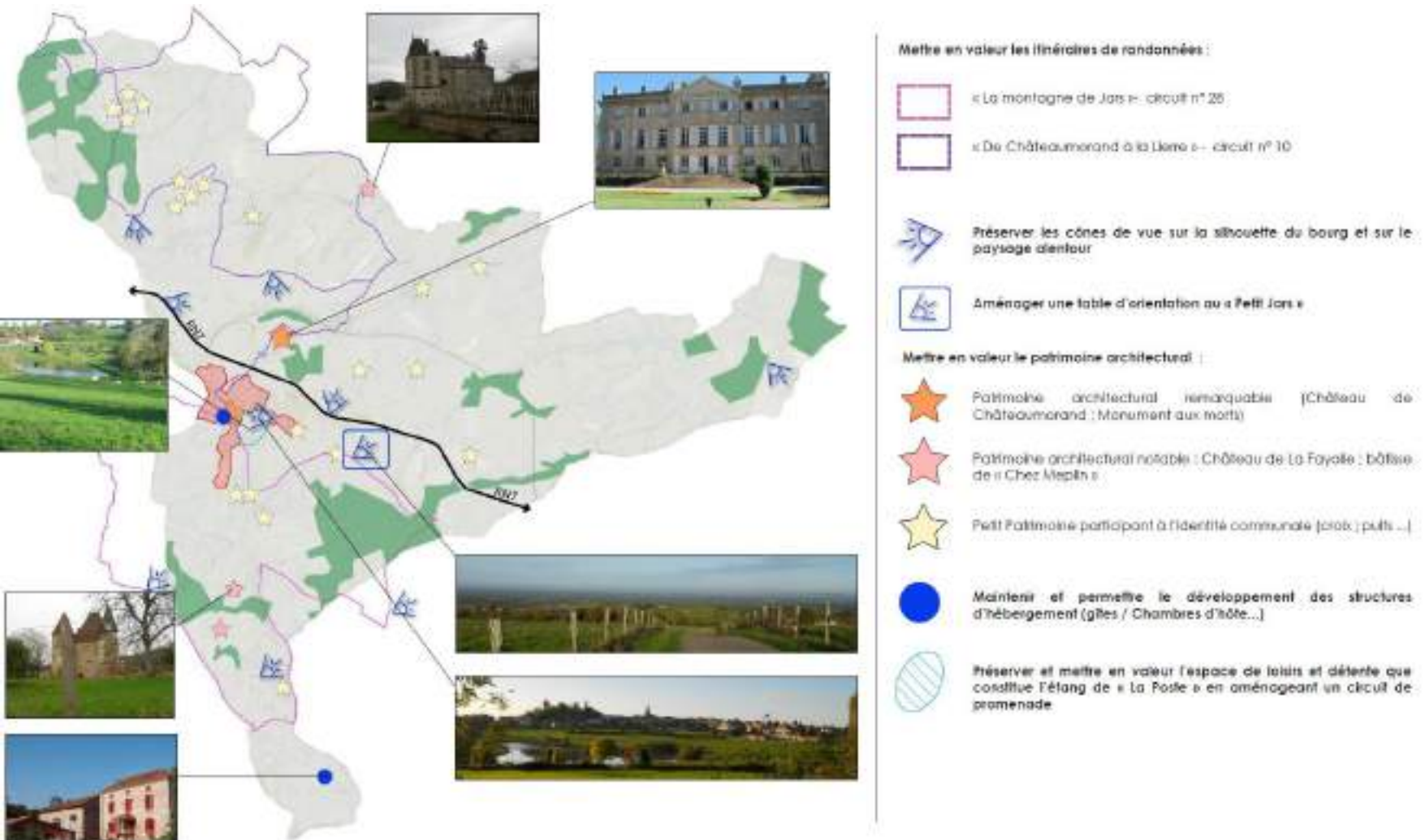




# URBANISME

## LE PADD 2015-2025

### Axe n°2 : Maintenir et conforter le tissu économique local et les services à la personne

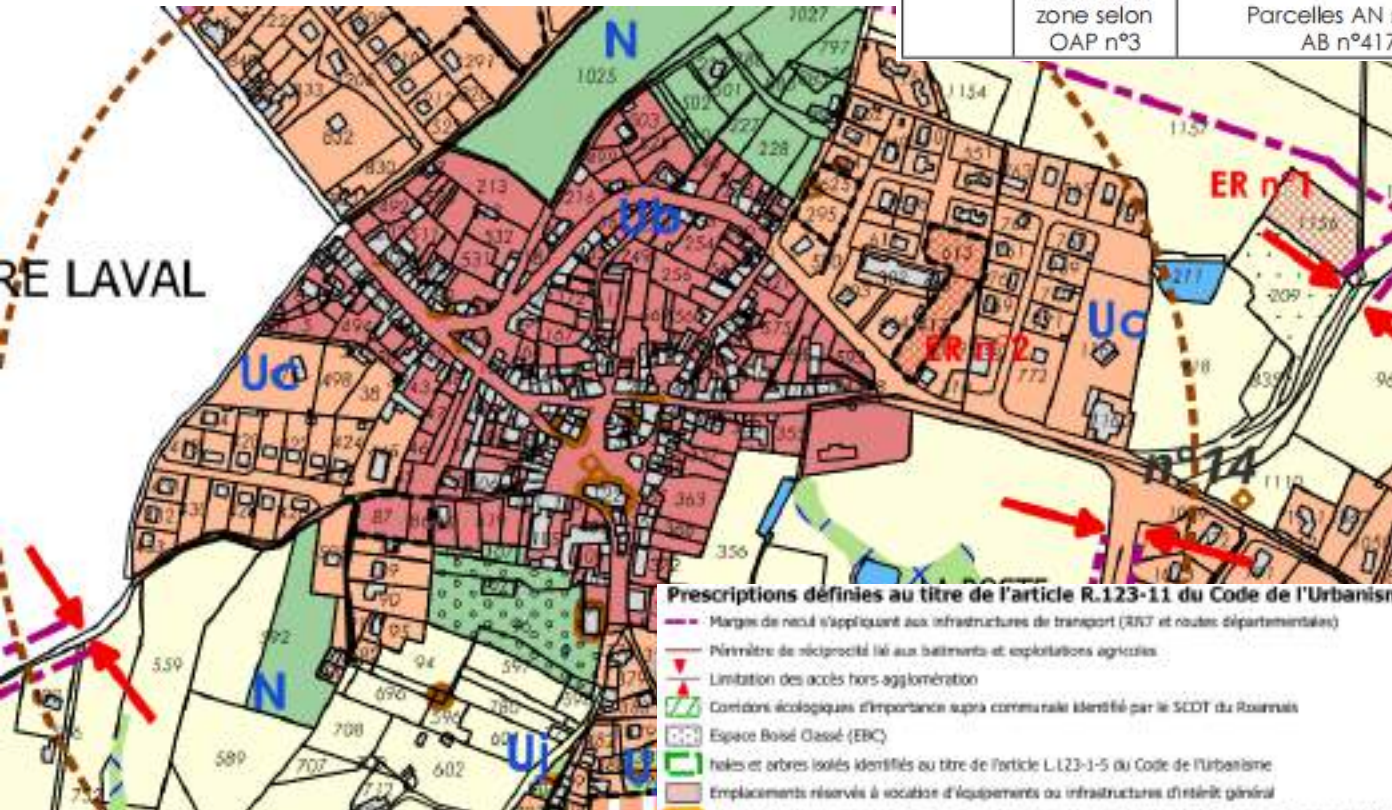




# URBANISME

## LE PLAN DE ZONAGE DU PLU

INSTALLATIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL				
ER1	Extension du cimetière	La Croix Rouge Parcelle B n°1156	Commune	3883 m²
ER2	Aménagement de la zone selon OAP n°3	La Croix Rouge Parcelles AN n°613 AB n°417	Commune	3934 m²



### Prescriptions définies au titre de l'article R.123-11 du Code de l'Urbanisme

- Marge de recul s'appliquant aux infrastructures de transport (RN7 et routes départementales)
  - Périmètre de réciprocity lié aux bâtiments et exploitations agricoles
  - Limitation des accès hors agglomération
  - Corridors écologiques d'importance supra communale identifiés par le SCOT du Rozevalis
  - Espèce Boisé Classé (EBC)
  - Haies et arbres isolés identifiés au titre de l'article L.123-1-5 du Code de l'Urbanisme
  - Emplacements réservés à l'usage d'équipements ou infrastructures d'intérêt général
  - Anciens bâtiments pouvant faire l'objet dans changement de destination (CF annexe règlement du PLU)
  - Petit Patrimoine identifié au titre de l'article L.123-1-5 du Code de l'Urbanisme
  - Zones humides classées en N identifiées au titre de l'article L.123-1-5 du Code de l'Urbanisme
  - Points d'eau, étangs
  - Périmètres de servitude de protection des monuments historiques et inscrits
- Informations**
- Secteurs soumis à Orientations d'Aménagement et de Programmation
  - Limites d'agglomération



# HABITAT

## BAILLEURS SOCIAUX

La commune accueille plusieurs logements sociaux :

- Alliadé Habitat dispose d'un immeuble HLM de 14 logements et de 5 maisons mitoyennes,
- Loire Habitat dispose de 4 maisons mitoyennes.





---

# DIAGNOSTIC

ANALYSE CIBLÉE SUR LES SECTEURS À REQUALIFIER



# RD 307 - ANCIENNE RN7

## ÉTAT DES LIEUX

La traversée du bourg (environ 1,8km au total entre panneaux d'agglomération) comprend une zone 30 d'environ 200 mètres linéaires, matérialisée par une signalisation verticale et un marquage peinture sur chaussée.





# RD 307 - ANCIENNE RN7





# RD 307 - ANCIENNE RN7





# PLACE MONOT

## ÉTAT DES LIEUX

Le monument aux morts est classé Monument Historique. La symbolique particulière de ce monument pacifiste est à mettre en valeur.

La Place Monot n'avait pas été requalifiée lors de la première phase d'aménagement du bourg car son aménagement était relativement récent.





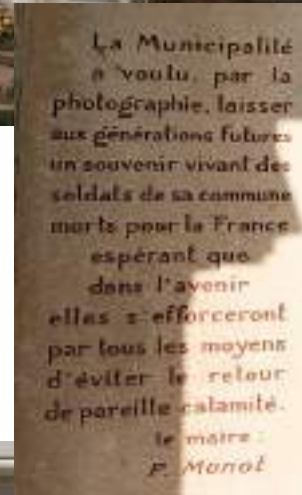
# PLACE MONOT

## MISE EN VALEUR DU MONUMENT AUX MORTS « MAUDITE SOIT LA GUERRE ET SES AUTEURS »

Le monument aux morts de Saint-Martin-d'Estreaux est classé monument historique parce qu'il constitue un témoignage unique et puissant :

- Tant par son contenu pacifiste rare, gravé explicitement sur le monument ;
- Que par son esthétique émotive, avec les photographies des soldats ;
- Et enfin par sa valeur historique, entretenue malgré les controverses qu'il a soulevées.

Son classement en tant que patrimoine d'intérêt national garantit aujourd'hui sa protection, sa conservation et le respect de sa mémoire — alors même que ce mélange de pacifisme et d'hommage aux victimes en fait un monument peu commun dans le paysage commémoratif français.





# PLACE MONOT

---

## PIERRE MONOT

La place Monot à Saint-Martin-d'Estreaux tient son nom de Pierre Monot, qui était Maire de la commune au lendemain de la Première Guerre mondiale (Maire de Saint-Martin-d'Estreaux : 1907–1929).

Il est notamment mentionné lors du conseil municipal du 8 décembre 1918, où il exprime la volonté d'ériger un monument aux morts, une initiative qui préfigure celle du célèbre monument pacifiste de la commune (délibération : 8 décembre 1918 ; construction : 1922).

=> Existe-t-il d'autres éléments / particularités à mettre en valeur sur la Place ?



# L'ILOT BÂTI SITUÉ ENTRE LA RD 307, LA RUE DU COMMERCE ET LA RUE DE LA BASCULE





---

# DIAGNOSTIC

DÉPLACEMENTS - STATIONNEMENTS



# PLAN DE CIRCULATION

## ZONE 30 ET ZONE DE RENCONTRE

- Une entrée en zone 30 matérialisée uniquement sur la RD 307 en entrée Ouest (pas de panneaux sur la Rue Midy, ni sur la RD 52 : Rue des Gouttes, ni sur la Route de la Gare).
  - Une entrée Est sur laquelle l'entrée en zone de rencontre est matérialisée, mais pas la sortie, ni le début de la zone 30.
- ⇒ Des difficultés de lecture par les usagers et une impossibilité de faire respecter les limitations.
- Une zone de rencontre limitée à 20 km/h en centre-bourg :

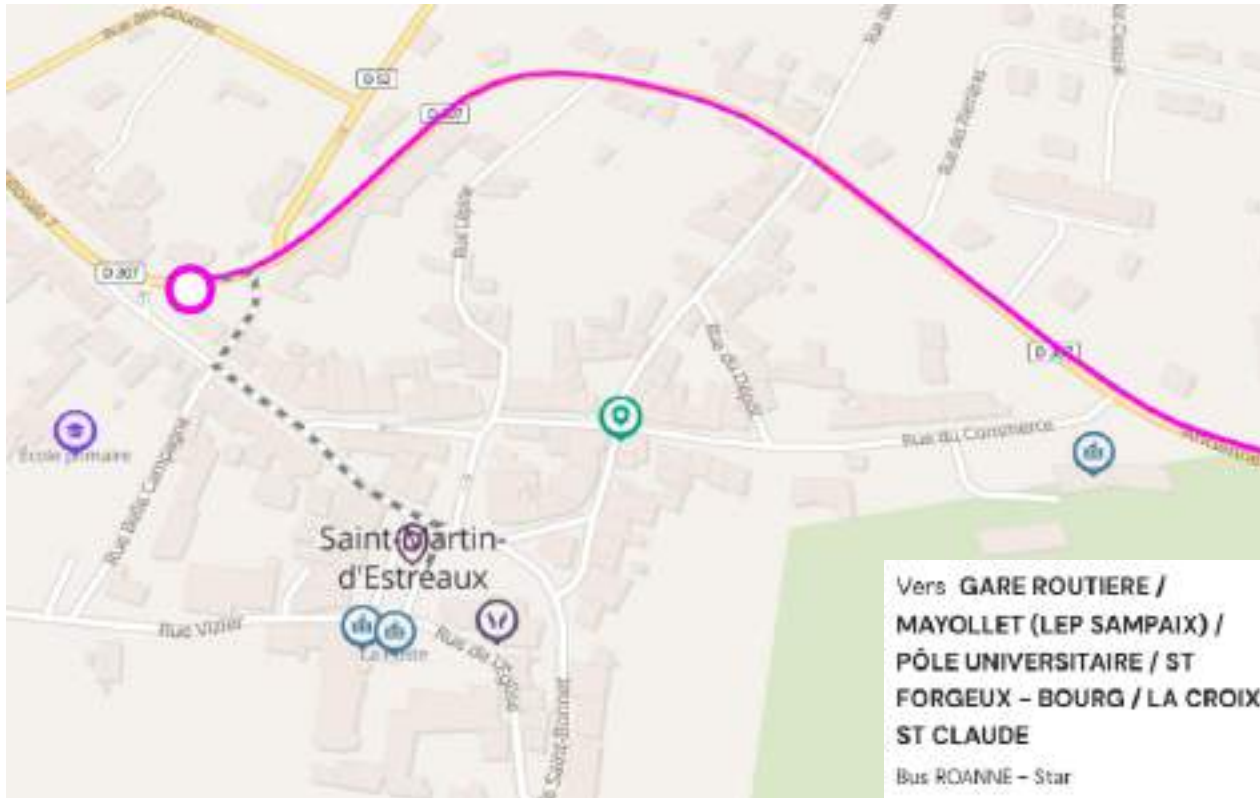






# TRANSPORTS EN COMMUN

## LIGNE 12 DE LA STAR



- 12 Vers **GARE ROUTIERE** ROANNE - Star 06:15
- 12 Vers **PÔLE UNIVERSITAIRE** ROANNE - Star 06:58
- 12 Vers **GARE ROUTIERE** ROANNE - Star 08:00
- 12 Vers **GARE ROUTIERE** ROANNE - Star 10:40
- 12 Vers **GARE ROUTIERE** ROANNE - Star 13:00
- 12 Vers **GARE ROUTIERE** ROANNE - Star 17:00









## Taux d'occupation des espaces de stationnement

**Méthode :** Comptages réalisés le mardi 16/09/2025, le jeudi 18/09/2025 et le samedi 20/09/2025, de 7h00 à 20h00.  
Prise en compte de l'ensemble des places de stationnement sur domaine public (et certaines dans le domaine privé).

**Analyse :**

→ En moyenne 96 places disponibles

176 places recensées : en moyenne 80 sont occupées et 96 disponibles

Plus faible taux d'occupation le **mardi 16/09/2025 à 7h00**, avec 62 places occupées (35 %) :

Plus fort taux d'occupation le **jeudi 18/09/2025 à 10h00**, avec 112 places occupées (63 %) :

- Rue du commerce, place de la Bascule, rue Belle Campagne, Place Marc Guillermier, bar de la Place : 100%,
- Place Monot, Place de l'ancien marché, Place du Puits : plus de 75 %.

→ 64 places disponibles principalement RD 307, rue Saint-Martin, rue de l'Epine, stationnement longitudinal en face de la maison médicale, parking rue du commerce...

→ il reste encore 64 places disponibles le jour où le stationnement est le plus occupé (jeudi à 10h00)

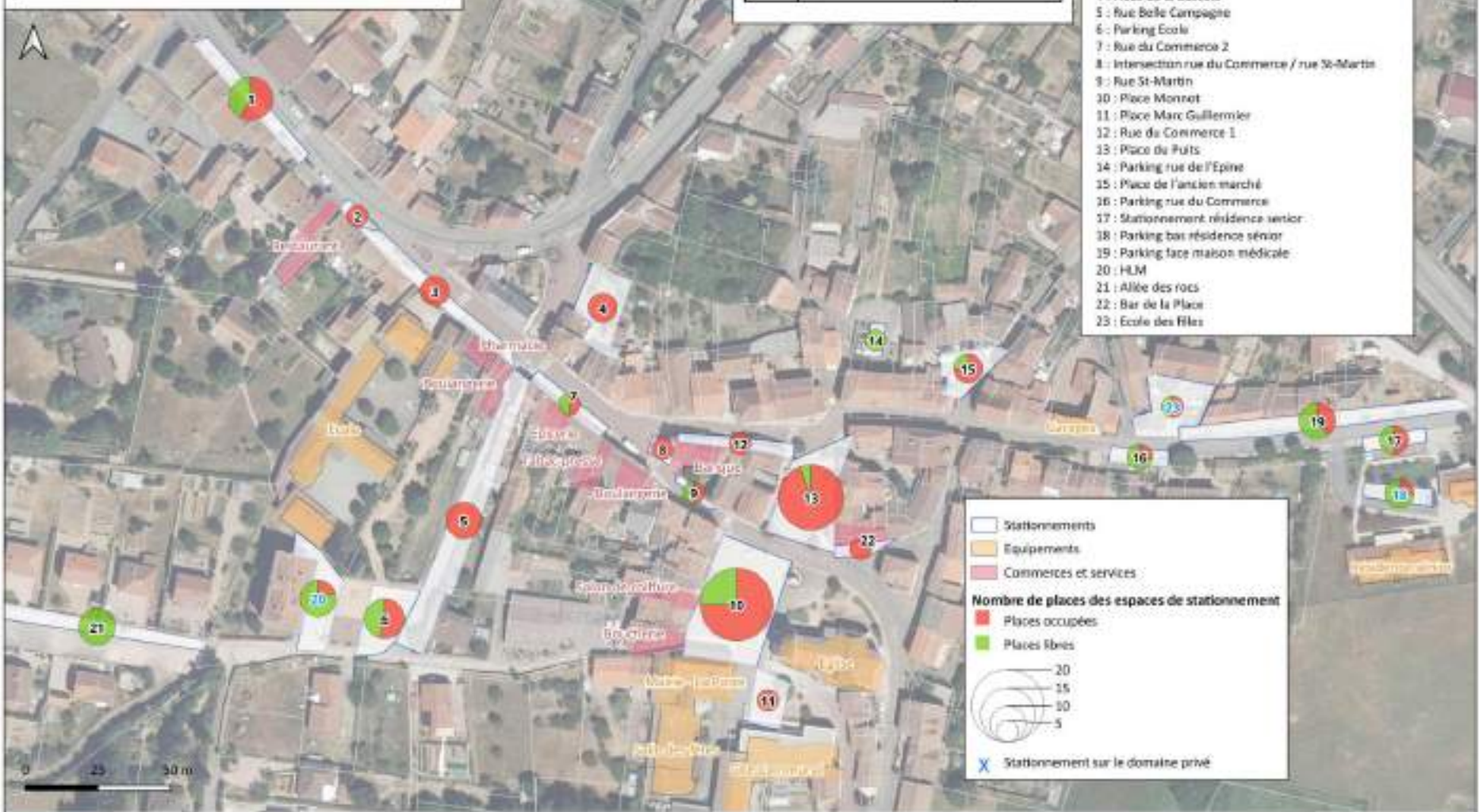
Taux d'occupation des espaces de stationnement le 18 septembre 2025 à 10h

Dépassement de la capacité de stationnement

Numéro	Nombre de places occupées	Nombre de places
2	2	1

Espaces de stationnement

- 1 : RD 307 (épi)
- 2 : RD 307 (longitudinal)
- 3 : Rue du Commerce 3
- 4 : Place de la Bascule
- 5 : Rue Belle Campagne
- 6 : Parking Ecole
- 7 : Rue du Commerce 2
- 8 : Intersection rue du Commerce / rue St-Martin
- 9 : Rue St-Martin
- 10 : Place Monnot
- 11 : Place Marc Guillemier
- 12 : Rue du Commerce 1
- 13 : Place du Puits
- 14 : Parking rue de l'Épine
- 15 : Place de l'ancien marché
- 16 : Parking rue du Commerce
- 17 : Stationnement résidence senior
- 18 : Parking bus résidence senior
- 19 : Parking face maison médicale
- 20 : HLM
- 21 : Allée des rocs
- 22 : Bar de la Place
- 23 : Ecole des filles



Stationnements  
 Equipements  
 Commerces et services  
**Nombre de places des espaces de stationnement**  
 Places occupées  
 Places libres  
  
X Stationnement sur le domaine privé





---

# DIAGNOSTIC

## ANALYSE DES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

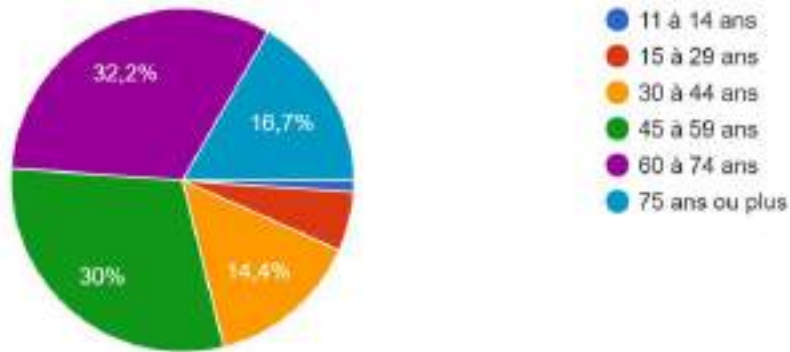


# RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

## PROFIL DES ENQUÊTÉS

Quel âge avez-vous ?

90 réponses



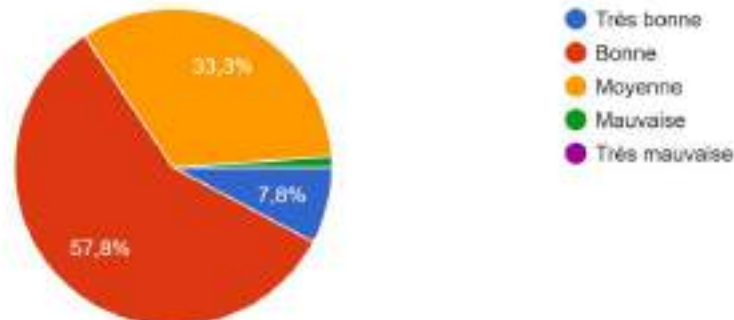
- Un panel assez complet, avec toutefois une faible participation des moins de 45 ans (21 %)
- 5,6 % de 15 à 29 ans

→ Est-ce représentatif ou souhaitez-vous prévoir une enquête spécifique école primaire ?

Comment évaluez-vous la qualité de vie à Saint-Martin d'Estréaux aujourd'hui ?

90 réponses

→ Des enquêtés qui apprécient la qualité de vie à St-Martin d'Estréaux : 66 % la qualifient de bonne à très bonne



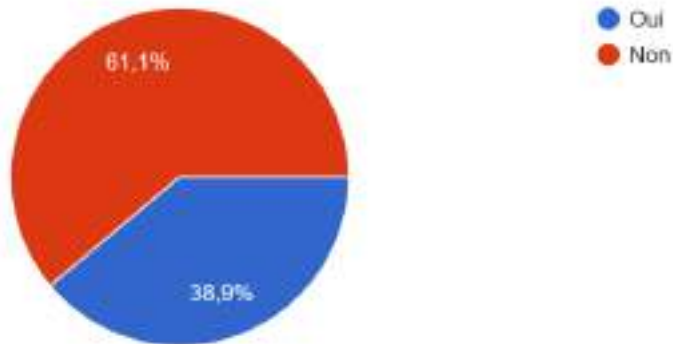


# RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

## L'IMPLICATION DES ENQUÊTÉS

Souhaitez-vous vous impliquer dans des actions pour améliorer le cadre de vie ?

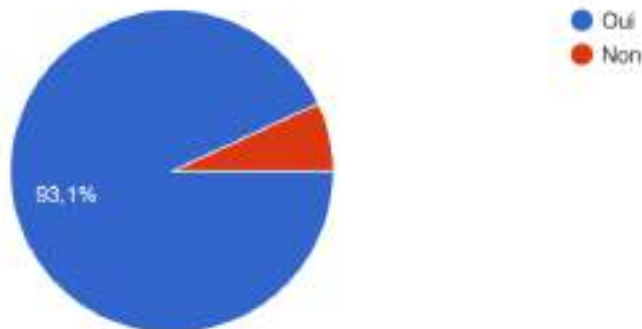
90 réponses



Près de 40 % des enquêtés souhaiteraient s'impliquer dans des actions pour améliorer le cadre de vie : un potentiel pour développer des actions / démarche participative ?

En avril 2026, une prochaine étape de concertation est prévue, pensez-vous participer ?

87 réponses



Plus de 90 % des enquêtés souhaitent participer à la prochaine étape de concertation en avril

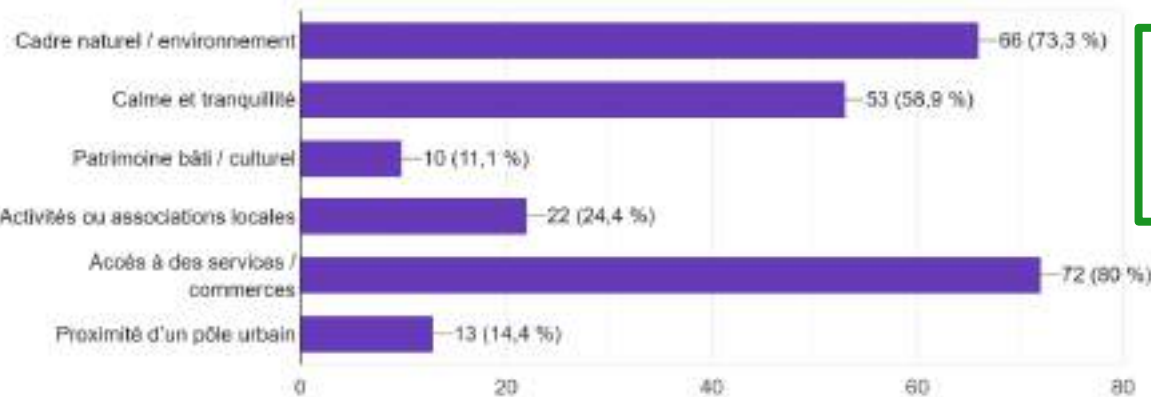


# RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

## LES ATOUTS / FAIBLESSES

Selon vous, quels sont les principaux atouts de la commune ? (plusieurs choix possibles)

90 réponses

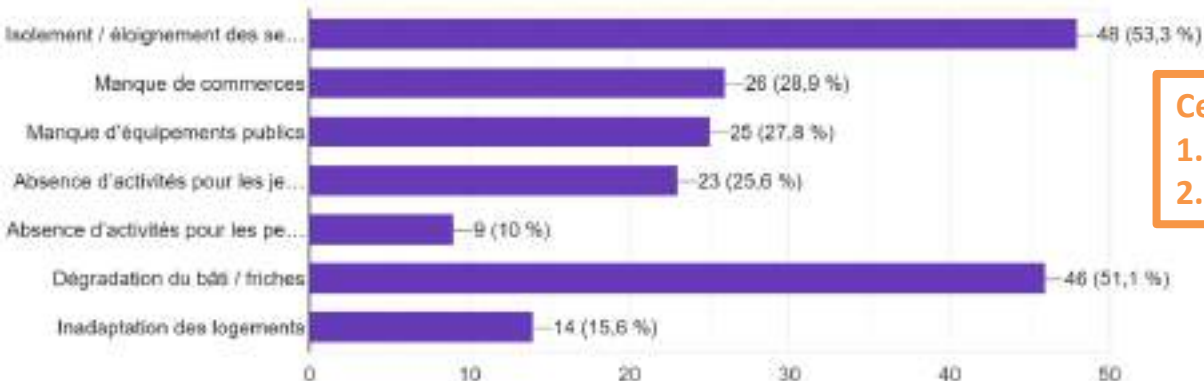


Ce qui est apprécié :

1. L'accès aux commerces et services (80 %)
2. Le cadre naturel, l'environnement (73 %)
3. Le calme, la tranquillité (59 %)

Et ses principaux freins ou faiblesses ?

90 réponses



Ce qui est moins apprécié :

1. Isolement, éloignement des services (53 %)
2. Dégradation du bâti, friches (51 %)



# RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

## LES LIEUX DE CONVIVIALITÉ

1.2 - En vous référant au plan ci-dessus, identifiez les espaces qui, selon vous, sont des lieux de convivialité :

90 réponses



Le stade est également cité à plusieurs reprises :  
les liaisons existantes sont-elles satisfaisantes ?

Les principaux lieux de convivialité :

1. La rue du commerce (57 %)



2. La Place de l'Eglise (51 %)



3. La Place Monot (47 %)



Résultats de l'enquête (90 répondants)  
Les espaces de convivialité



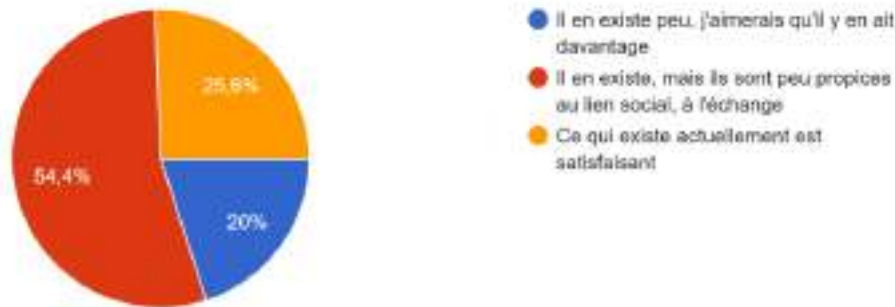


# RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

## LES LIEUX DE CONVIVIALITÉ

### 1.3 - Concernant les lieux de convivialité, selon vous :

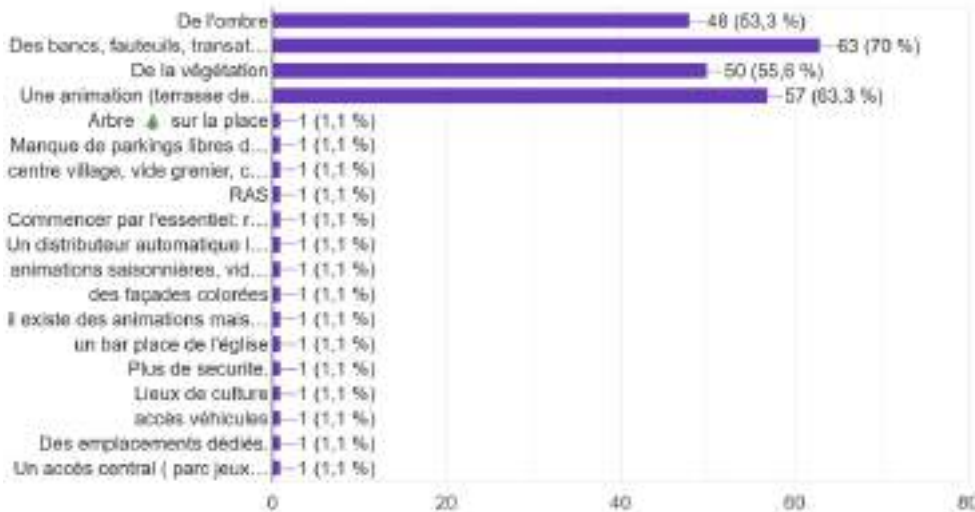
90 réponses



=> Les lieux de convivialité existent, mais ils sont peu propices au lien social, à l'échange pour 54 % des enquêtés

### 1.4 - Qu'est-ce qui vous semble indispensable pour créer un lieu de convivialité ?

60 réponses



#### Pour les améliorer, il faudrait :

1. Du mobilier : bancs, transats, fauteuils... (70%)
2. Une animation : terrasse de café..(63 %)
3. De la végétation (56 %)
4. De l'ombre (53 %)

#### Certains citent :

- Des animations, bar...
- Le besoin d'accès véhicules, parkings
- La perte du distributeur automatique est mal vécue...

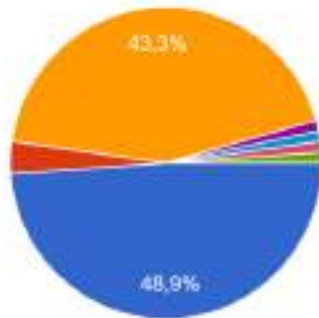


# RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

## MOBILITÉS - MODES DE DÉPLACEMENT

2.1 - Pour vous rendre dans le centre-bourg, vous utilisez :

90 réponses



- La marche
- Le vélo
- Votre véhicule personnel
- Le covoiturage (si oui, où vous donnez-vous rendez-vous ?)
- Le vélo, la marche
- la marche ou mon tracteur agricole, je n'ai pas de voiture
- Bus
- véhicule professionnel

- ⇒ Les enquêtés se rendent dans le centre-bourg majoritairement à pied (49 %) et en voiture (43%).
- ⇒ 3% des enquêtés utilisent le vélo.

### Le covoiturage :

Sur 25 personnes ayant répondu :

- 3 signalent ne pas faire de covoiturage
- 22 signalent faire du covoiturage et se retrouvent sur divers emplacements (2 personnes Place de l'Eglise)

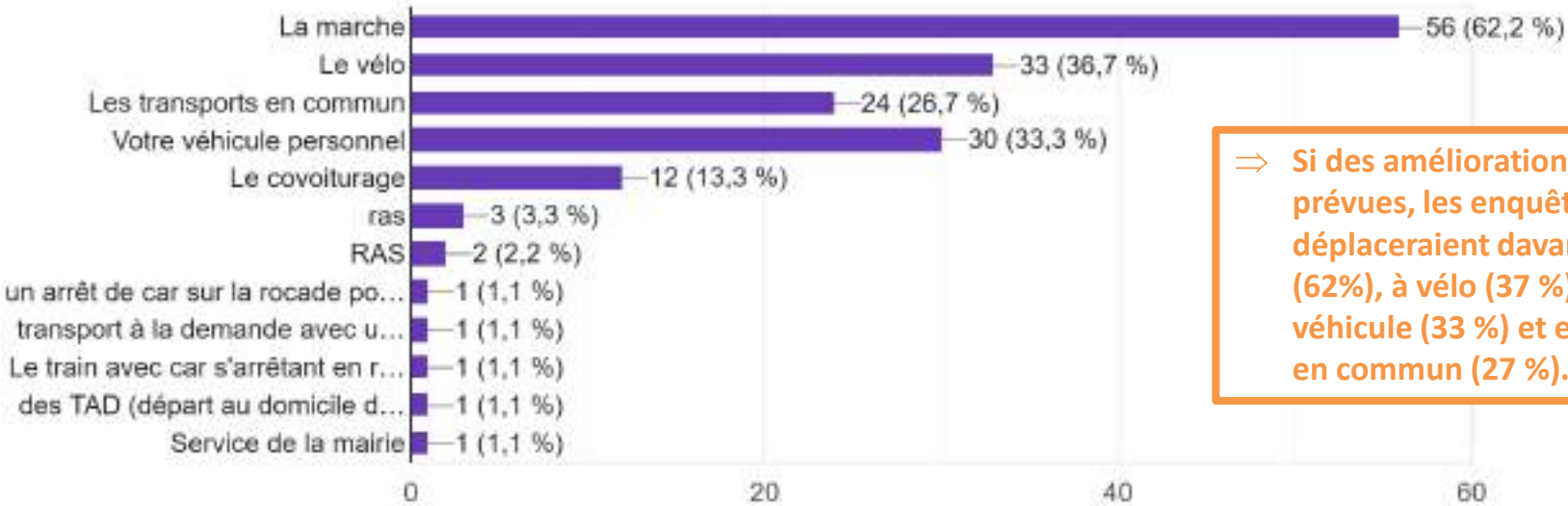


# RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

## MOBILITÉS - MODES DE DÉPLACEMENT

2.2 - Quel(s) mode(s) de déplacement souhaiteriez vous privilégier si des améliorations étaient prévues :

90 réponses



⇒ Si des améliorations étaient prévues, les enquêtés se déplaceraient davantage à pied (62%), à vélo (37%), avec leur véhicule (33%) et en transports en commun (27%).

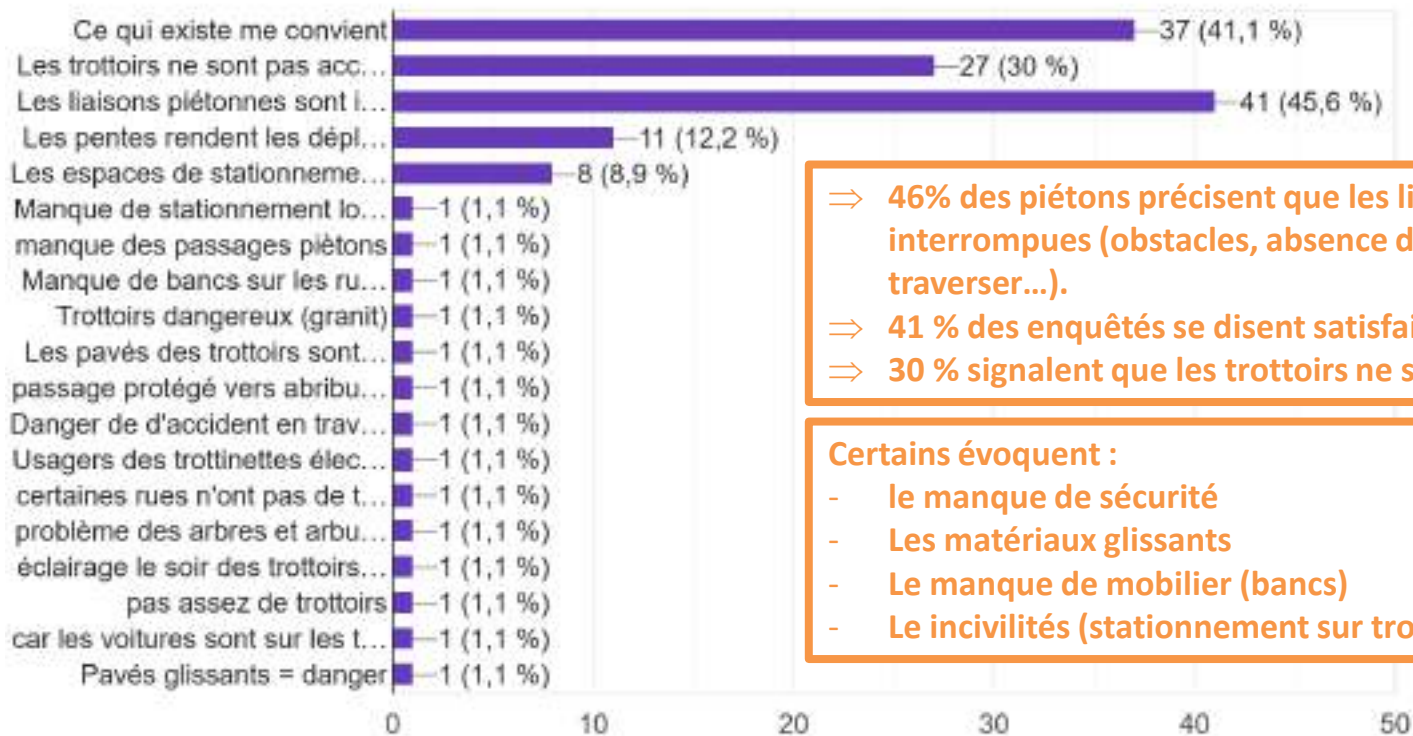


# RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

## MOBILITÉS - PIÉTONS

### 2.3 - Lorsque vous circulez à pied, diriez vous que :

90 réponses



- ⇒ 46% des piétons précisent que les liaisons piétonnes sont interrompues (obstacles, absence de trottoirs, voies difficiles à traverser...).
- ⇒ 41 % des enquêtés se disent satisfaits de ce qui existe.
- ⇒ 30 % signalent que les trottoirs ne sont pas accessibles.

#### Certains évoquent :

- le manque de sécurité
- Les matériaux glissants
- Le manque de mobilier (bancs)
- Le incivilités (stationnement sur trottoirs)

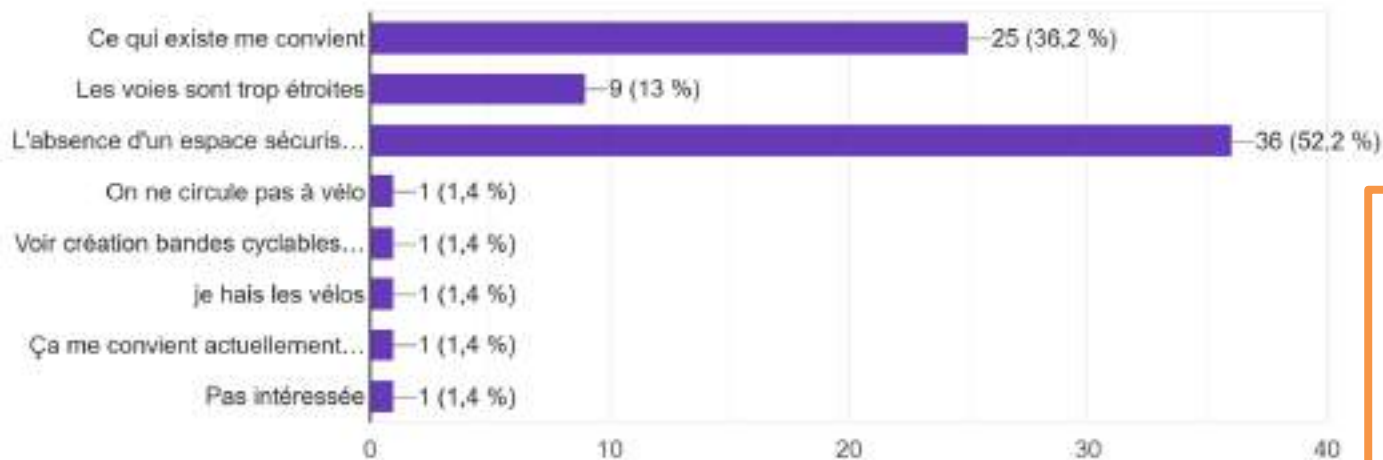


# RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

## MOBILITÉS - CYCLISTES

2.4 - Lorsque vous circulez à vélo, diriez vous que :

69 réponses



- ⇒ 52% des enquêtés signalent que l'absence d'un espace sécurisé pour les vélos est problématique.
- ⇒ 36 % des enquêtés se disent satisfaits de ce qui existe.



# RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

## MOBILITÉS – SENTIMENT D'INSÉCURITÉ

**Le secteur sur lequel le sentiment d'insécurité est le plus fort est la portion de D 307 au niveau du bouchon de la 7 :**

- ⇒ **29 enquêtés ressentent une insécurité en tant qu'automobiliste**
- ⇒ **15 enquêtés ressentent une insécurité en tant que piéton**
- ⇒ **7 enquêtés ressentent une insécurité en tant que cycliste**

**La rue du commerce est citée à de nombreuses reprises par les piétons :**

- ⇒ **intersection D 307 / rue du commerce bas (13 enquêtés)**
- ⇒ **intersection D 307 / rue du commerce haut (13 enquêtés)**
- ⇒ **intersection rue du commerce / Place de l'ancien marché (12 enquêtés)**

**Pour les automobilistes, le sentiment d'insécurité est également ressenti :**

- ⇒ **À l'intersection rue du commerce / Place de l'ancien marché (14 enquêtés)**
- ⇒ **À l'intersection D 307 / rue de l'Épine (11 enquêtés)**
- ⇒ **À l'intersection D 307 / rue du commerce (10 personnes)**

**Les enquêtés citent notamment les causes suivantes :**

- ⇒ **Vitesse des automobilistes**
- ⇒ **Étroitesse des rues**
- ⇒ **Manque de visibilité**
- ⇒ **Manque de respect du code de la route**
- ⇒ **Véhicules stationnés sur trottoirs**

**Certains enquêtés signalent ne pas avoir de sentiment d'insécurité !**

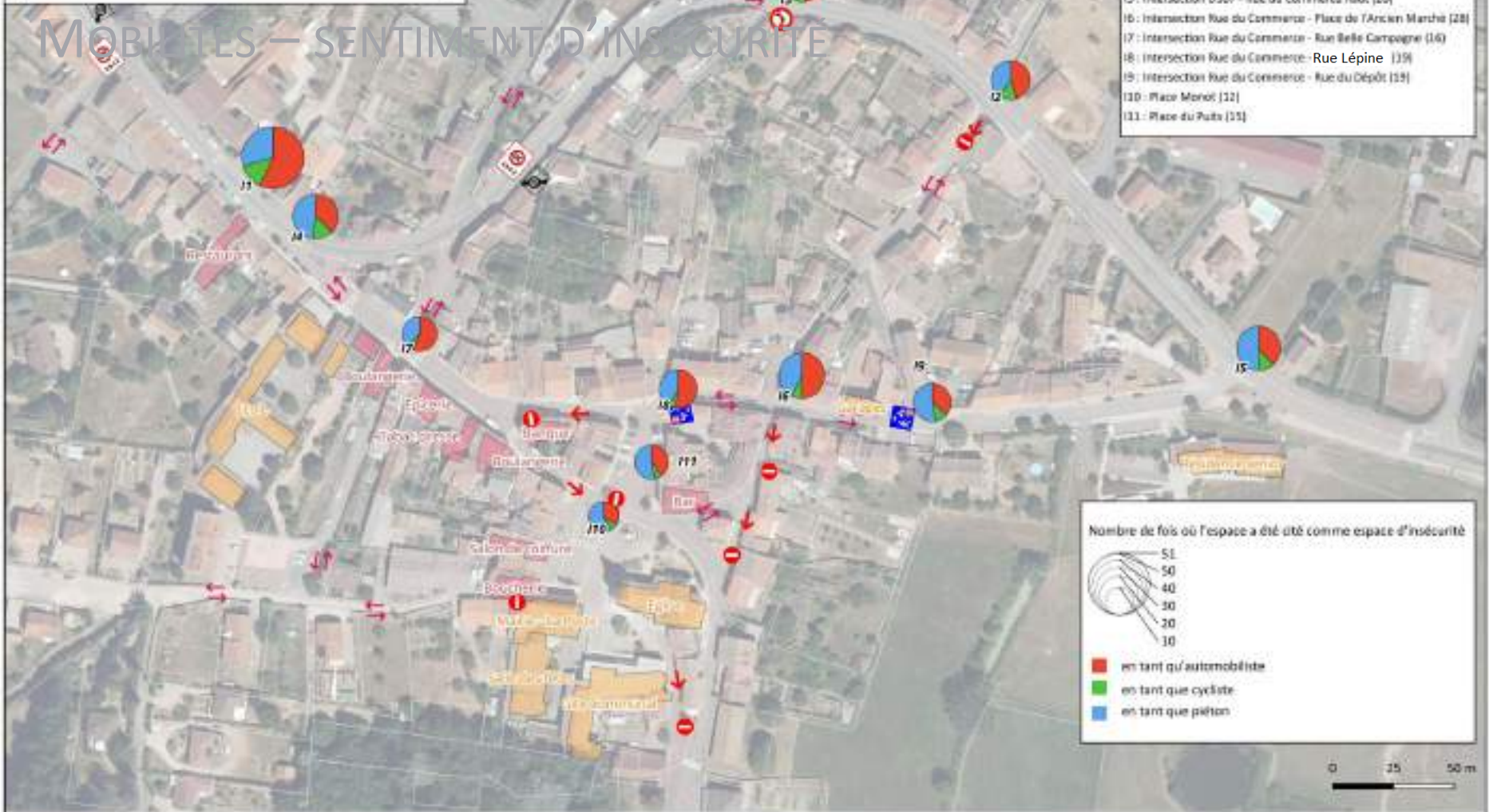
Commune de Saint-Martin d'Estréaux (42)

Résultats de l'enquête (90 répondants)  
Les espaces d'insécurité

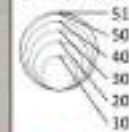
# MOBIETES – SENTIMENT D'INSÉCURITÉ

### Espaces d'insécurité

- (1) : D307 - au niveau du Bouchon de A7 (51)
- (2) : Intersection D307 - Rue Delormans (20)
- (3) : Intersection D307 - Rue Lépine (22)
- (4) : Intersection D307 - Rue du Commerce bis (27)
- (5) : Intersection D307 - Rue du Commerce haut (28)
- (6) : Intersection Rue du Commerce - Place de l'Ancien Marché (28)
- (7) : Intersection Rue du Commerce - Rue Belle Campagne (16)
- (8) : Intersection Rue du Commerce - Rue Lépine (35)
- (9) : Intersection Rue du Commerce - Rue du Dépôt (19)
- (10) : Place Monol (12)
- (11) : Place du Puits (15)



Nombre de fois où l'espace a été cité comme espace d'insécurité



- en tant qu'automobiliste
- en tant que cycliste
- en tant que piéton



REALITÉS (Architecture et Aménagement)  
34, Rue Georges Planas - 42300 Feurs  
info@realites-42.fr  
www.realites-42.fr



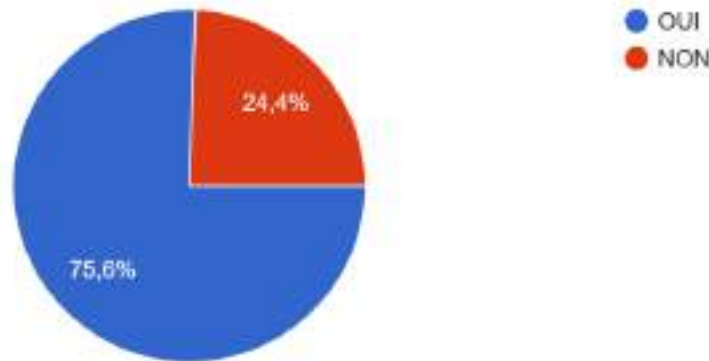


# RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

## STATIONNEMENT

3.1 - Avez-vous l'impression de trouver facilement une place de stationnement lorsque vous venez dans le centre-bourg ?

90 réponses



⇒ Plus de 75 % des enquêtés disent avoir l'impression de trouver facilement une place de stationnement dans le centre-bourg

- ⇒ Les enquêtés ayant l'impression de ne pas trouver facilement une place de stationnement dans le centre-bourg (moins de 25 %), précisent :
- Que les places sont principalement occupées le jeudi et le dimanche matin
  - Et aux heures d'entrée et de sortie d'école
  - Qu'il manque des places pour les Personnes à Mobilité Réduite
  - Que les emplacements pour stationnement ne sont pas respectés (véhicules mal garés)



# RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

## STATIONNEMENT – LIEU DE STATIONNEMENT PRIVILÉGIÉ

3.3 - En vous référant au plan ci-dessus, merci d'indiquer le numéro correspondant au lieu où vous stationnez habituellement :

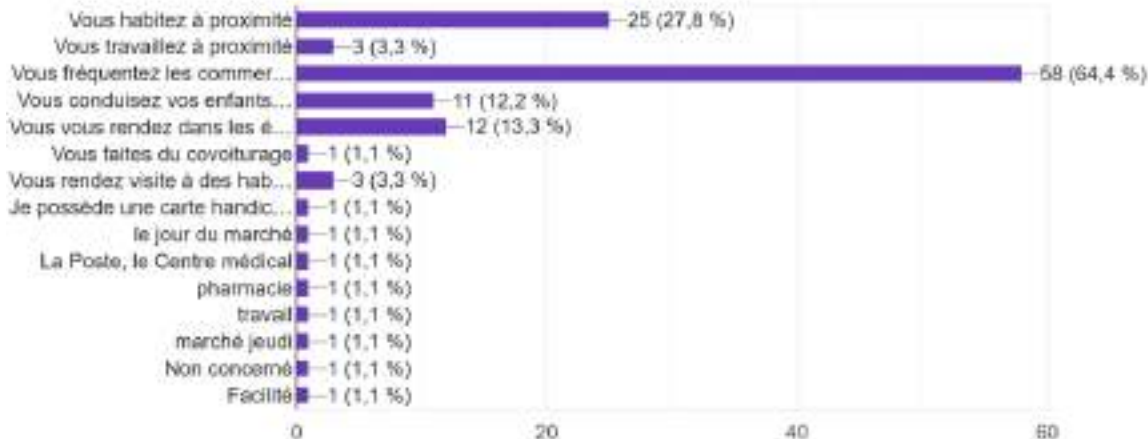
90 réponses



- ⇒ Plus de 24 % des enquêtés stationnent principalement sur la place Monot
- ⇒ 13 % rue du commerce à hauteur de Proximarché
- ⇒ 11 % Place du Puits
- ⇒ 10 % en bas de la rue du commerce
- ⇒ Les autres se répartissent sur les autres espaces de stationnement

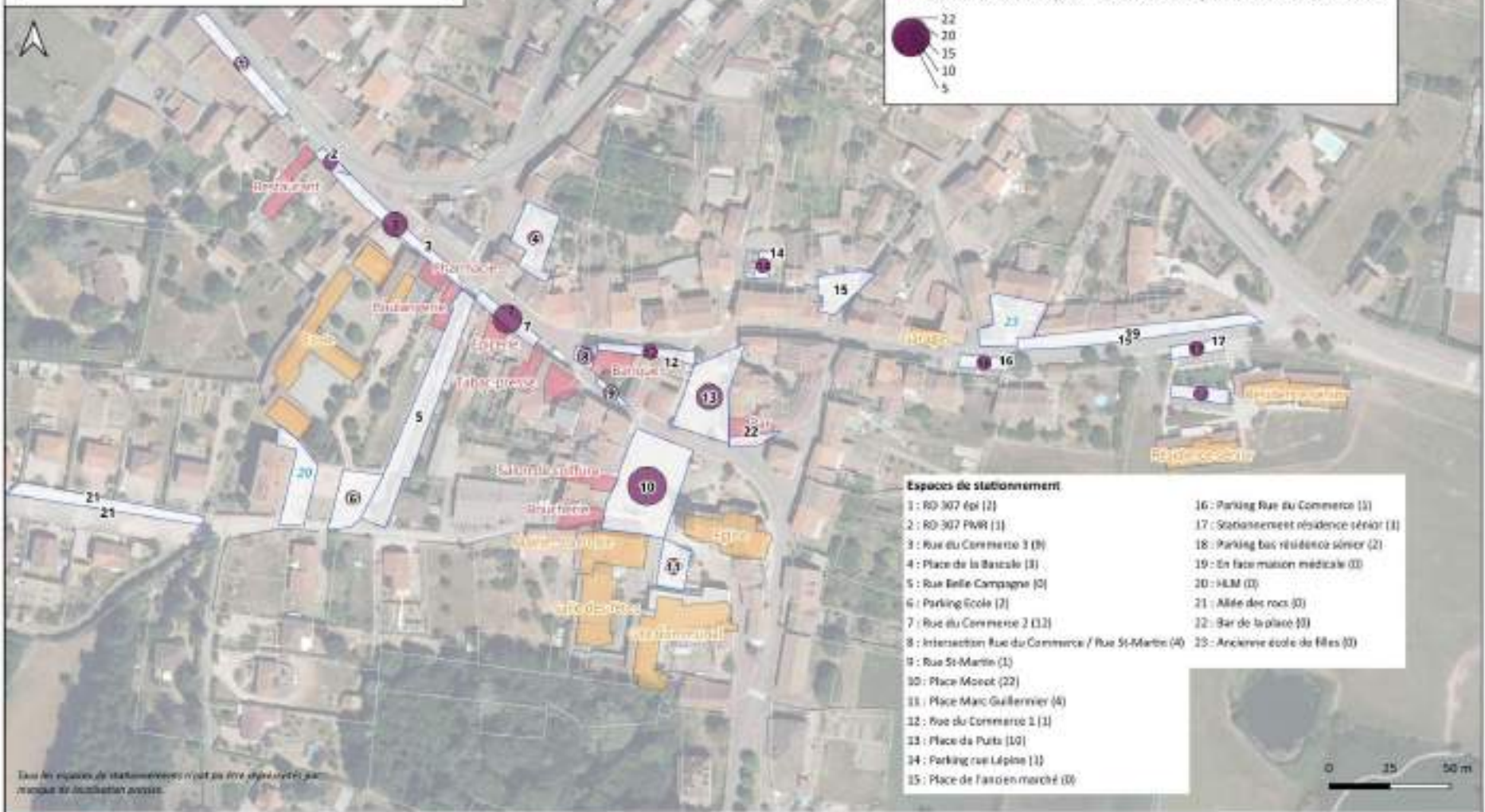
3.4 - Pour quelle raison stationnez-vous sur cet emplacement ?

90 réponses



- ⇒ 64 % des enquêtés stationnent pour fréquenter les commerces situés à proximité
- ⇒ 28 % des enquêtés habitent à proximité
- ⇒ 13 % se rendent dans les équipements publics proches
- ⇒ 12 % conduisent leurs enfants à l'école

Résultats de l'enquête (90 répondants)  
Les stationnements habituels



Tous les espaces de stationnement n'ont pas été explorés par manque de visibilité possible.



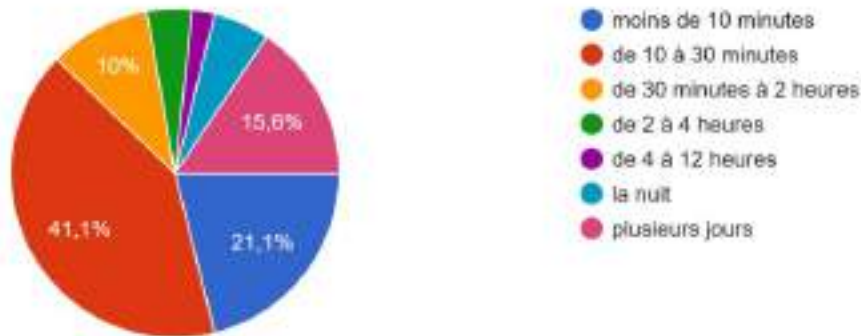


# RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

## STATIONNEMENT – DURÉE DE STATIONNEMENT

3.5 - Généralement, combien de temps laissez-vous votre véhicule stationné sur cet emplacement ?

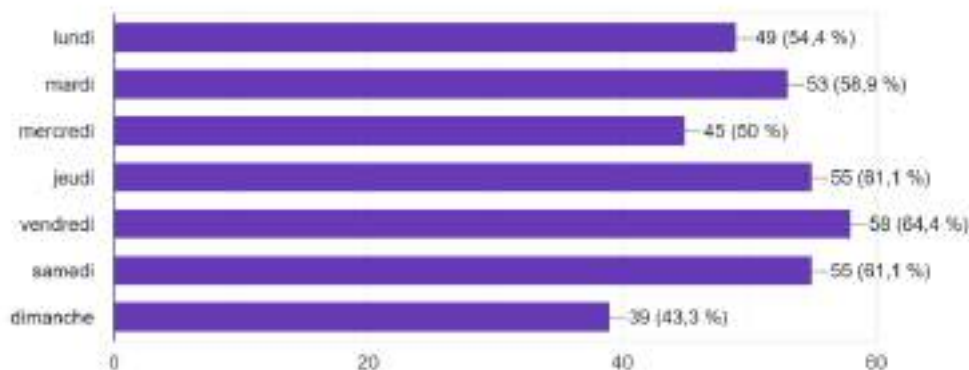
90 réponses



- ⇒ Plus de 62 % des enquêtés stationnent moins de 30 minutes
- ⇒ 16 % laissent leur véhicule plusieurs jours

3.6 - Quel(s) jour(s) stationnez-vous sur cet emplacement ?

90 réponses



- ⇒ 64 % des enquêtés stationnent le vendredi
- ⇒ 61 % des enquêtés stationnent le jeudi et le samedi
- ⇒ 59 % des enquêtés stationnent le mardi
- ⇒ Le dimanche est le jour où les espaces de stationnement sont les moins occupés

Résultats de l'enquête (90 répondants)  
**Les stationnements habituels - Durée**



Tous les espaces de stationnement n'ont pas été explorés par manque de visibilité possible.

**Espaces de stationnement**

- |  |   |
|--|---|
| 1 : RD 307 4pi (2)                                   | 16 : Parking Rue du Commerce (3)        |
| 2 : RD 307 PNR (1)                                   | 17 : Stationnement résidence sénior (1) |
| 3 : Rue du Commerce 3 (9)                            | 18 : Parking bas résidence sénior (2)   |
| 4 : Place de la Bascule (3)                          | 19 : En face maison médicale (0)        |
| 5 : Rue Belle Campagne (2)                           | 20 : Ancienne école de filles (0)       |
| 6 : Parking école (2)                                | 21 : Bar de la place (0)                |
| 7 : Rue du Commerce 2 (32)                           | 22 : HLM (0)                            |
| 8 : Intersection Rue du Commerce / Rue St-Martin (4) | 23 : Allée des rocs (0)                 |
| 9 : Rue St-Martin (1)                                |   |
| 10 : Place Monot (22)                                |   |
| 11 : Place Marc Guillemier (0)                       |   |
| 12 : Rue du Commerce 1 (1)                           |   |
| 13 : Place du Puits (0)                              |   |
| 14 : Parking rue Bépine (1)                          |   |
| 15 : Place de l'ancien marché (0)                    |   |





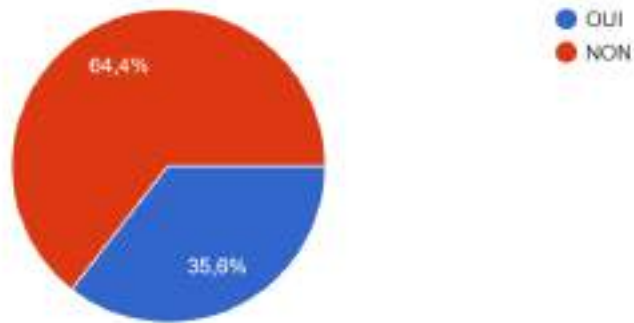


# RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

## STATIONNEMENT 2<sup>ÈME</sup> CHOIX

3.7 - Souhaitez-vous mentionner un autre emplacement de stationnement que vous utilisez régulièrement ?

90 réponses



⇒ 36 % des enquêtés ont souhaité mentionner un deuxième espace de stationnement

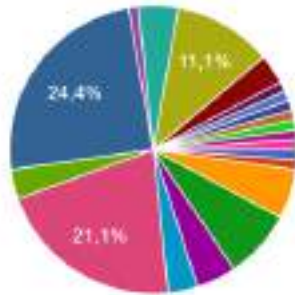


# RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

## STATIONNEMENT 2<sup>ÈME</sup> CHOIX – LIEU DE STATIONNEMENT

3.3 - En vous référant au plan ci-dessus, merci d'indiquer le numéro correspondant au lieu où vous stationnez habituellement :

90 réponses



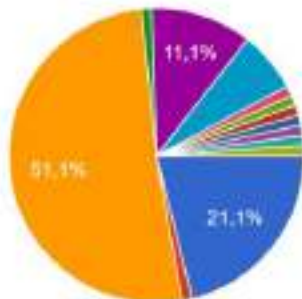
- 1 : Stationnement en épi le long de la...
- 2 : Stationnement PMR le long de la D...
- 3 : Stationnement en bas de la rue du...
- 4 : Stationnement Place de la Bascule
- 5 : Stationnement rue Belle Campagne
- 6 : Stationnement sur le parking de l'é...
- 7 : Stationnement rue du Commerce -...
- 8 : Stationnement devant le Crédit Agr...

▲ 1/3 ▼

- ⇒ Plus de 24 % des enquêtés citent la place Monot comme 2<sup>ème</sup> choix
- ⇒ 21% citent la rue du commerce à hauteur de Proximarché
- ⇒ 11 % citent la Place du Puits
- ⇒ Les autres se répartissent sur les autres espaces de stationnement

3.4 - Pour quelle raison stationnez-vous sur cet emplacement ?

90 réponses



- Vous habitez à proximité
- Vous travaillez à proximité
- Vous fréquentez les commerces proch...
- Vous fréquentez les services médica...
- Vous conduisez vos enfants à l'école
- Vous vous rendez dans les équipame...
- Vous faites du covoiturage
- Vous rendez visite à des habitants du...

▲ 1/2 ▼

- ⇒ 51 % des enquêtés stationnent pour fréquenter les commerces situés à proximité
- ⇒ 21 % des enquêtés habitent à proximité
- ⇒ 11% conduisent leurs enfants à l'école

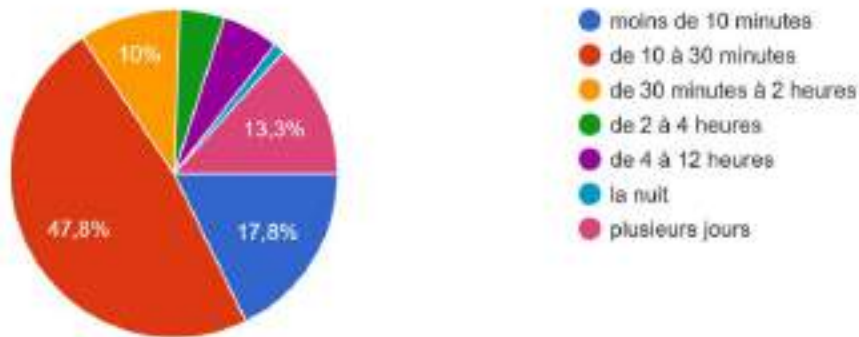


# RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

## STATIONNEMENT 2<sup>ÈME</sup> CHOIX – DURÉE DE STATIONNEMENT

3.5 - Généralement, combien de temps laissez-vous votre véhicule stationné sur cet emplacement ?

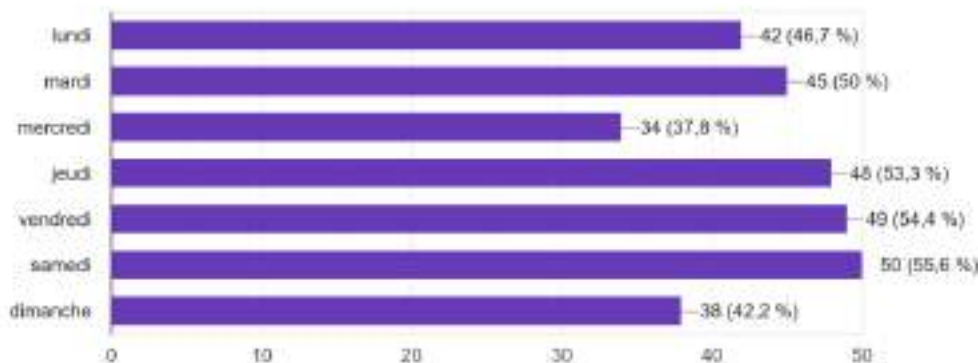
90 réponses



- ⇒ Plus de 65 % des enquêtés stationnent moins de 30 minutes
- ⇒ 18 % laissent leur véhicule la nuit
- ⇒ 13 % laissent leur véhicule plusieurs jours

3.6 - Quel(s) jour(s) stationnez-vous sur cet emplacement ?

90 réponses



- ⇒ 56 % des enquêtés stationnent le samedi
- ⇒ 54 % des enquêtés stationnent le vendredi
- ⇒ 48 % des enquêtés stationnent le jeudi
- ⇒ Le dimanche est le jour où les espaces de stationnement sont les moins occupés

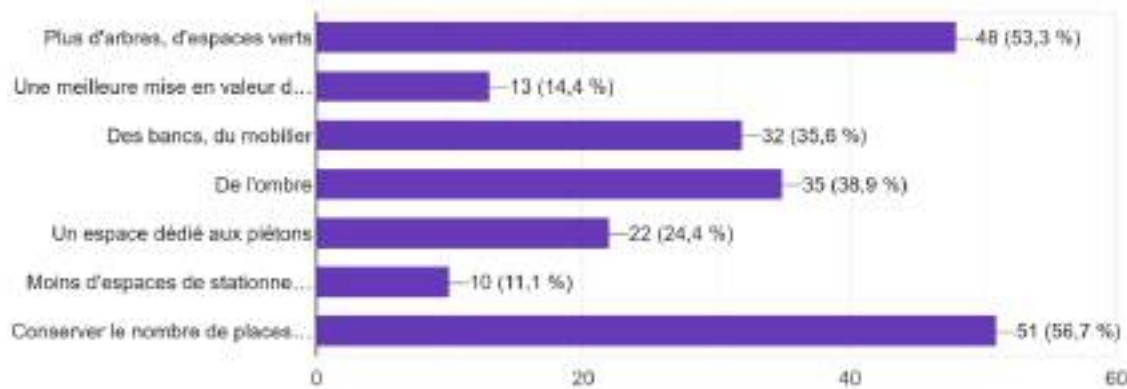


# RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

## PLACE MONOT – AMÉLIORATIONS SOUHAITÉES

Concernant La Place Monot, quelles améliorations souhaiteriez-vous ?

90 réponses



⇒ Plus de 56 % des enquêtés souhaitent que le nombre de places de stationnement soit conservé / Parallèlement, 11 % souhaitent moins d'espaces de stationnement

⇒ 53 % souhaitent plus d'arbres, plus d'espaces verts

⇒ 39 % souhaitent de l'ombre

⇒ 36 % souhaitent du mobilier





# RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

---

## AUTRES ESPACES À AMÉLIORER

14 enquêtés ont cité d'autres espaces, quelques extraits :

- ⇒ « Stationnement en épi sur RN7 très gênant »
- ⇒ « Place du Puits, moins de stationnement et plus d'aménagements pour les piétons - remplacer la fontaine inopérante par un arbre »
- ⇒ « Place Guillermier, relever le muret pour les gens qui reculent et ne le voient pas »
- ⇒ « Place Monot ou Place du Puits : activités, commerces pour l'attractivité »
- ⇒ « Arrêt de bus : place de parking pour école, restaurants et autres commerces »
- ⇒ « Sécuriser RD 307 : trop de camions »

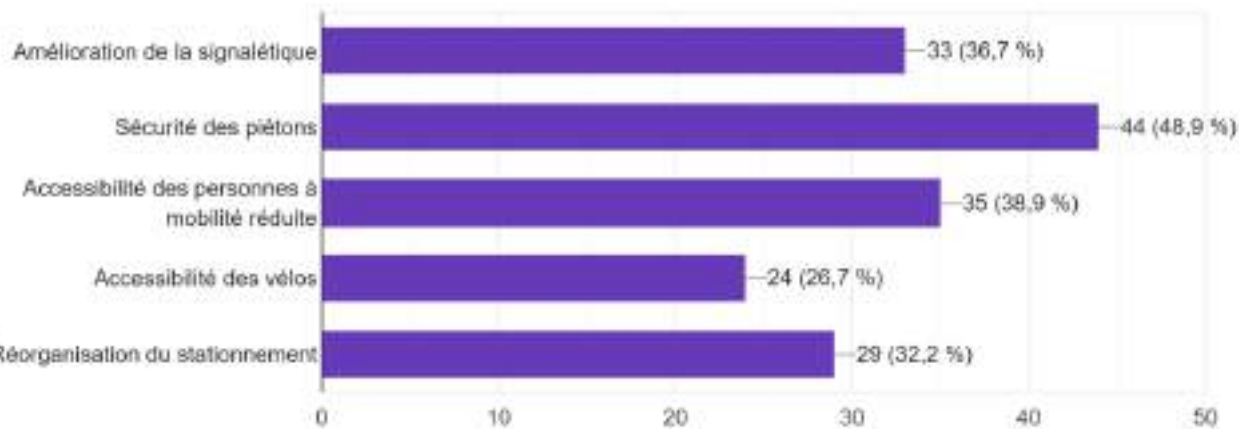


# RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

## QUELLES AMÉLIORATIONS ?

4.2 - Quelle(s) problématique(s) serait(ent), selon vous, à traiter en priorité en matière de mobilité/stationnement ?

90 réponses



- ⇒ 49 % des enquêtés souhaitent une amélioration de la sécurité pour les piétons
- ⇒ 39 % des enquêtés souhaitent une amélioration pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite
- ⇒ 37 % des enquêtés souhaitent une amélioration de la signalétique



# RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

## QUELLES SUGGESTIONS ?

41 enquêtés ont formulé des suggestions, les principales thématiques évoquées sont :

- ⇒ Thème aménagement des espaces publics - évoqué par 10 enquêtés : plus de verdure, améliorer l'entretien, mise en valeur du patrimoine, « une Mairie avec un parc jardin public »,
- ⇒ Thème vitesse - évoqué par 7 enquêtés : « au niveau de la cave, personne ne respecte la vitesse », « mettre des ralentisseurs »,
- ⇒ Thème stationnement - évoqué par 5 enquêtés : mise en place d'une zone bleue, recharge véhicules électriques, « Étudier un sens unique pour le centre bourg afin de proposer plus de stationnements et les faciliter »,
- ⇒ Remettre un distributeur automatique - évoqué par 5 enquêtés,
- ⇒ Cohabitation des différents modes de déplacement : piétons / vélos / automobiles - évoqué par 4 enquêtés,
- ⇒ Espaces cités : « sécuriser la route du stade », « signaler la place de la Mairie comme place de stationnement », « revêtement de certains trottoirs dangereux (pavés) »,
- ⇒ Autres thématiques évoquées : « Reconquérir l'habitat », « il manque une salle de sport », boîte à livres, poubelle à déchets ménagers, favoriser l'implantation de commerces, étoffer le marché, « création d'activités culturelles », « penser aussi à la périphérie du bourg », « Privilégier un centre bourg agréable et convivial pour que les gens se retrouvent, limiter la circulation et le stationnement (faire des parkings en extérieur) »...



# RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

## SYNTHÈSE

### Ce qui est apprécié :

1. L'accès aux commerces et services (80 %)
2. Le cadre naturel, l'environnement (73 %)
3. Le calme, la tranquillité (59 %)

### Ce qui est moins apprécié :

1. Isolement, éloignement des services (53 %)
2. Dégradation du bâti, friches (51 %)

### Lieux de convivialité

#### Les principaux lieux de convivialité :

1. La rue du commerce (57 %)
2. La Place de l'Église (51 %)
3. La Place Monot (47 %)

#### Pour les améliorer, il faudrait :

1. Du mobilier : bancs, transats, fauteuils... (70%)
2. Une animation : terrasse de café..(63 %)
3. De la végétation (56 %)
4. De l'ombre (53 %)

### Mobilités

Le secteur sur lequel le sentiment d'insécurité est le plus fort est la portion de D 307 au niveau du bouchon de la 7

La rue du commerce est citée à de nombreuses reprises par les piétons

Pour les automobilistes, le sentiment d'insécurité est également ressenti :

- ⇒ À l'intersection rue du commerce / Place de l'ancien marché (14 enquêtés)
- ⇒ À l'intersection D 307 / rue Lépine (11 enquêtés)
- ⇒ À l'intersection D 307 / rue du commerce (10 personnes)

### Stationnement

#### Espaces de stationnement les plus prisés :

- Place Monot
- Rue du commerce à hauteur de Proximarché
- Place du Puits
- Bas de la rue du commerce

#### Les enquêtés stationnent en centre-bourg pour les raisons suivantes :

- Ils fréquentent les commerces situés à proximité
- Ils habitent à proximité
- Ils se rendent dans les équipements publics proches
- Ils conduisent leurs enfants à l'école

La majorité des enquêtés stationnent moins de 30 minutes

Les jours où le besoin en stationnement est le plus élevé : samedi, jeudi, vendredi